Secrétariat du Grand Conseil

QUE 218

Question présentée par le député :

M. Christo Ivanov

Date de dépôt : 30 mai 2014

Question écrite urgente

Formation professionnelle et continue gratuite pour les frontaliers : est-ce normal ?

Depuis 2009, l'Office pour l'Orientation, la Formation Professionnelle et Continue (OFPC) propose aux frontaliers travaillant déjà à Genève, une mise à niveau et une formation complémentaire gratuites.

Ce processus avantage les employé(s) français qui peuvent ainsi obtenir une formation complémentaire à leurs cursus initiaux pour une validation d'un diplôme qui sera homologué et reconnu en Suisse!

Il s'agit donc d'une concurrence déloyale vis-à-vis de nos chômeurs et chômeuses, qui eux doivent parfois payer leurs formations complémentaires.

Mes questions sont les suivantes :

- 1. Quel a été le coût pour l'Etat de cette formation continue depuis 2009 pour les frontaliers?
- 2. Combien de personnes ont pu bénéficier de cette formation continue depuis 2009? Et combien de frontaliers ?
- 3. Pensez-vous que nos chômeurs et chômeuses soient sur un pied d'égalité sur le marché de l'emploi avec ces frontaliers qui travaillent déjà dans notre canton ?

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.